

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).
SANS OBJET – pas de projet terminé

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2013¹~~ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			

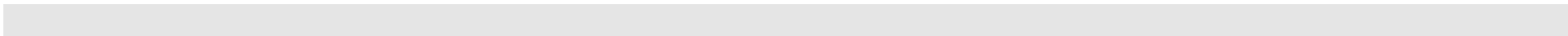
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	



³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ⁶
2014	2014	27/02/2025	21/09/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ⁷	10/03/25	Nombre de présents	20 présents (2 excusés)
	05/06/25		11 présents pour la CLDR (+ 10 invités)
	22/09/25		10 présents (3 excusés)
	08/12/25		10 présents (12 excusés)
Réflexion sur l’opération de développement rural			

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Au sein de l'Opération de Développement Rural d'Hélécine, l'année écoulée a été marquée par une dynamique particulièrement riche et constructive. Le **renouvellement partiel de la CLDR** a permis d'insuffler une nouvelle énergie participative, renforçant l'implication des habitantes et habitants dans l'avenir du territoire. Plusieurs projets structurants ont par ailleurs franchi des étapes importantes, notamment les **travaux de la Maison de village au sein du complexe sportif sur le Brouc**, qui avancent de manière significative. La CLDR a pu visiter le chantier lors d'une de ses réunions. La **signature de la convention pour la réalisation de la Maison Multi-services et de logements au sein de l'ancienne École des filles de Linsmeau** ouvre la voie à un projet attendu de longue date pour la Commune d'Hélécine.

La démarche participative s'est également enrichie avec la **fusion du Groupe Nature au sein de la CLDR**, favorisant une coordination plus fluide des initiatives locales, ainsi que la mise en place d'un **Groupe de Travail "Agriculteurs"**, essentiel pour renforcer le dialogue avec le monde agricole.

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique. Elle sera consacrée au **suivi des travaux de la Maison de village**, ainsi qu'à une réflexion sur son futur mode de gestion afin d'assurer une mise en service efficace et durable. Le **marché public pour la rénovation de l'École des filles** sera lancé, marquant le démarrage concret du chantier. Enfin, 2026 étant la **dernière année du PCDR**, une large **évaluation du programme** sera menée, permettant de mesurer les avancées, de valoriser les réalisations et de préparer sereinement les perspectives futures du développement rural à Hélécine.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	/
Intitulé du projet	/
Priorité du projet	/
Calendrier d'exécution	